

Z 01.8

Mortier projeté

quick-mix
Une marque de **sievert**



Mortier sec projeté selon la DIN 18551 / DIN EN 14487

- faible rebond
- pour le transport pneumatique dans le procédé gunité

sans image

APPLICATIONS

- pour application dans la construction de bâtiments, l'industrie minière, la construction de tunnels et les travaux spéciaux du génie civil
- pour le blindage des talus et des fouilles ainsi que pour le scellement de corps d'ancrage

PROPRIÉTÉS

- Classes d'exposition :
 - C20/25 : XC1 - XC3
 - C25/30 : XC1 - XC4, XA1
 - C30/37 : XC1 - XC4, XD1, XS1, XM1, XA1
 - C35/45 : XC1 - XC4, XD1 - XD3, XS1 - XS3, XM1 - XM2, XA1
- Classes d'humidité, conformément à la norme DIN 1045-2 : W0, WF, WA
- peut être mis en œuvre en une couche, avec une épaisseur de couche d'env. 15 à 40 mm
- bonne adhérence
- Sans chlorure
- Classe de feu A1, conformément à la norme DIN EN 13501-1 (non inflammable)
- résistant au gel et au sel de déneigement, conformément au test CDF (classe d'exposition XF1 - XF3 sur demande)
- disponible pour la classe d'exposition > XA1 et avec une haute résistance aux sulfates (ciment SR) pour les classes d'exposition XA2 et XA3 (XA3 requiert une protection supplémentaire du béton, voire une expertise spécifique, le cas échéant, pour une solution spéciale)
- également disponible en tant que mortier projeté à prise rapide (peut être mis en œuvre en une couche, avec une épaisseur de couche d'env. 15 à 100 mm)
- également disponible en variante de produit dotée d'une haute résistance aux sulfates (ciment SR)

COMPOSITION

- liant de haute qualité selon DIN EN 197-1
- Granulats quartzeux (grain rond), conformément à la norme DIN EN 12139
- Adjuvants pour béton conformes à la norme DIN EN 934-1 avec Z01.8S
- faible teneur en chromates

SUPPORT

Evaluation

- Le support doit être sec, porteur, exempt de poussières, à l'abri du gel, absorbant, plat, suffisamment rugueux et exempt d'efflorescences et d'agents de séparation, tels que de l'huile de décoffrage et autres produits analogues (conformément à la norme DIN EN 18551).

Préparation du support

- Avant l'application, le support, adapté au comportement d'absorption correspondant, doit être pré-humidifié de manière à présenter un aspect mat-humide. Pour les travaux de réparation du béton, une résistance à l'arrachement $\geq 1,5 \text{ N/mm}^2$ doit être assurée au moyen d'un procédé de prétraitement approprié.

Z 01.8

Mortier projeté

quick-mix
Une marque de **sievert**



MISE EN OEUVRE

- Application**
- Pour obtenir un béton projeté monolithique et homogène, l'épaisseur de couche doit être au moins 3 fois supérieure à la taille du plus gros grain. Le matériau peut être appliqué avec des machines de projection à sec usuelles. Une projection homogène, un faible rebond et une qualité de béton optimale sont obtenus grâce à des mouvements circulaires uniformes de la buse de pulvérisation, à une distance d'env. 1 m et avec un angle de 90° par rapport au mur. Après avoir été projeté, le béton frais doit ensuite être traité conformément aux normes DIN 1045 et DIN EN 206-1. Le contrôle du produit doit être effectué par le client, conformément à la norme DIN EN 14487 / 14488.

FORME DE LIVRAISON

- 40 kg/sac
- vrac en silo

STOCKAGE

- Stocker au sec et de manière conforme.

CONSOMMATION / RENDEMENT

- Substances solides nécessaires : env. 2,0 t/m³

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Granulométrie 0 – 4 mm

Réaction au feu A1 (incombustible) selon EN 13501

Toutes les données indiquées sont des valeurs moyennes qui ont été déterminées en laboratoire selon les normes d'essai applicables et par des essais d'applications. Des divergences sont possibles dans la pratique.

REMARQUES DE SÉCURITÉ ET DE MISE AU REBUT

- Sécurité**
- Le produit présente une forte réaction alcaline en présence d'eau ou d'humidité. C'est pourquoi il faut protéger la peau et les yeux. En cas de contact cutané, rincer abondamment à l'eau. En cas de contact avec les yeux, consulter immédiatement un médecin.
 - Autres informations dans la fiche de données de sécurité.

GISCODE ■ ZP1 (produits contenant du ciment, pauvres en chromates)

- Élimination**
- Vider totalement l'emballage et le déposer dans un centre de recyclage.
 - Éliminer les produits durcis en conformité avec les dispositions légales locales. Ne pas rejeter dans les égouts. Élimination de produits durcis tels que les déchets et boues de béton. Code du Catalogue européen des déchets, selon la provenance : 17 01 01 (béton) ou 10 13 14 (déchets et boues de béton).

Z 01.8

Mortier projeté

quick-mix
Une marque de **sievert**



REMARQUES GÉNÉRALES

Les indications de cette fiche technique ne sont que des recommandations générales. En cas de questions portant sur un cas d'application précis, veuillez vous adresser à notre conseiller technico-commercial compétent. Toutes les indications reposent sur nos connaissances et notre expérience actuelles et se rapportent à une utilisation conforme aux usages de la profession. Toutes les indications sont données sans engagement et ne dégagent pas l'utilisateur de sa responsabilité de vérifier si le produit est compatible avec l'utilisation prévue. Aucune garantie n'est donnée quant à la validité générale des indications, quelles que soient les conditions météorologiques, de mise en œuvre ou de l'ouvrage. Sous réserve de modifications à la suite de progrès techniques concernant le produit et les méthodes d'application.

Respecter les règles générales de la construction, les normes et directives en vigueur et les directives techniques de mise en œuvre. La présente fiche technique annule et remplace les éditions précédentes. Les informations les plus récentes peuvent être consultées sur notre site Web.